

Déclaration liminaire :

La CGT dénonce fermement l'accord national interprofessionnel du 11 janvier 2013 qui constitue une attaque en règle contre le Code du Travail.

Ce texte marque une grave régression des droits sociaux des salariés. Il contient de multiples dispositions pour faciliter les licenciements et accentuer la flexibilité.

Le chantage à l'emploi est généralisé par des accords permettant la baisse des salaires et l'augmentation du temps de travail, ce sont les accords de « compétitivité/emploi » voulus par Nicolas SARKOZY.

La thèse du MEDEF est le principal fil conducteur de cet accord : « les licenciements d'aujourd'hui feront les emplois de demain ».

La majorité parlementaire et le Gouvernement, issus des élections de mai 2012, entérinent dans la loi les reculs sociaux dictés par le MEDEF.

Le Gouvernement, qui se dit attaché au Dialogue social, doit prendre en compte le rejet de cet accord par les syndicats CGT et FO qui représentent bien plus de salariés que les syndicats signataires.

La CGT attend du gouvernement un projet de loi d'une toute autre nature, qui protège les salariés contre les licenciements et la précarité.

A la DGFIP, la CGT Finances Publiques continue à travailler, dans l'unité syndicale la plus large, à donner des prolongements à la journée de grève du 27 novembre 2012 et faire entendre les revendications des personnels.

Dans toutes les directions, elle s'est saisie des Comités Techniques Locaux pour mener des initiatives contre les déclinaisons locales des suppressions d'emplois, la baisse drastique des moyens de fonctionnement, le gel des rémunérations, la casse des plans de promotions et toutes les restructurations engagées.

Le gouvernement a fondé son argumentaire de rupture avec la RGPP sur un arrêt des baisses d'effectifs.

Pourtant, on dénombre encore cette année 2062 suppressions d'emplois auxquelles il convient d'ajouter les vacances de postes.

Les crédits relatifs aux mesures catégorielles accusent une baisse de 40% par rapport à 2012. Avec un passage de 57,1 millions d'euros à environ 35 millions d'euros pour 2013, notre administration n'est pas épargnée.

Encore une fois, les services publics sont sacrifiés sur l'autel de l'austérité.

la suite à télécharger :

fichiers:



[Télécharger dl_mouvement_specifique_2013.pdf](#) (283.89 Ko)

Public: [Archives CAP \(antérieur à 2018\)](#)



- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
